

Rapport de la 9^e Réunion biennale du Comité des experts nationaux (NEC IX) Saint-Louis, Sénégal, 2 au 4 juillet 2014

La 9^e réunion du CEN s'est tenue du 2 au 4 juillet 2014 à la Station régionale du Sahel d'AfricaRice à Ndiaye, Sénégal. La réunion a été officiellement ouverte et présidée par Dr Ambrose Agona, DG de NARO, Ouganda.

Les DG des SNRA ou leurs représentants venus de 17 pays y ont participé. Les représentants du CORAF/WECARD, ASARECA, ROPPA (le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest) et la présidente de FEPRODES (l'association des paysannes de Saint Louis) y ont aussi participé.

Le DG par intérim d'AfricaRice a fait un tour d'horizon des principaux développements depuis la dernière réunion du Conseil des ministres en décembre 2013. Il a aussi briefé le CEN sur le processus de recrutement du DG. Le point sur les plans du retour d'AfricaRice en Côte d'Ivoire a été fait par le représentant régional en Côte d'Ivoire. Le programme incluait aussi une journée pour les visites des champs.

Les points saillants de la R&D de 2013-2014 ont été présentés par le DGA. D'autres présentations de la Division de la recherche ont inclus un tour d'horizon des systèmes de S&E d'AfricaRice et l'état de la mise en œuvre des pôles rizicoles dans les pays (activités, gouvernance). Dans le cadre du suivi des résolutions du Conseil des ministres, une proposition sur la révision des cotisations des États membres a été développée et présentée au CEN (rapport de consultation).

Le CEN a exprimé sa grande satisfaction pour l'ensemble des présentations et des rapports, et a discuté et commenté les différents aspects. Un ensemble de 12 recommandations ont été faites (Annexe 1) et une motion a été adoptée pour féliciter le DG par intérim pour son leadership et pour avoir maintenu le niveau élevé de la performance du Centre avec l'appui de l'ensemble de l'équipe d'AfricaRice.

L'inauguration officielle du Centre régional de formation de St. Louis, Sénégal, qui était prévue pour se tenir immédiatement après la réunion du CEN, a été reportée à cause du remaniement ministériel du gouvernement du Sénégal. Aussi, une visite guidée du Centre de formation a été organisée pour les participants du CEN.

Recommandations de la 9^e Réunion du CEN

Recommandation 1 : Poursuivre les efforts dans le domaine du renforcement des capacités

Le renforcement des capacités à travers la chaîne de valeur du riz et la formation du personnel de recherche et de vulgarisation en riziculture demeure une priorité principale pour les pays membres d'AfricaRice. L'établissement d'un Centre régional de formation à Saint-Louis est un grand pas en avant. Le CEN félicite également AfricaRice pour l'augmentation du nombre de bourses offertes et des activités de formation de groupes organisées au cours de la période du rapport. Le CEN a noté que l'attribution des bourses est liée aux financements de projets et que cela pourrait constituer des restrictions par rapport à la nationalité des potentiels candidats chercheurs. Le CEN recommande qu'AfricaRice :

- mette à jour les informations sur la capacité de la recherche rizicole dans les États membres d'AfricaRice en collaboration avec les SNRA
- recherche des voies pour mobiliser des fonds non-restreints en vue de renforcer les capacités dans les pays qui n'en profitent pas suffisamment à partir des financements de projets
- identifie de manière proactive des sources de financements pour soutenir les efforts dans le domaine du renforcement des capacités en Afrique centrale

Recommandation 2 : S'efforcer d'obtenir une pleine participation de tous les pays membres dans les groupes d'actions d'AfricaRice

Le CEN a noté avec satisfaction la qualité du travail en cours dans les Groupes d'action d'AfricaRice tel que rapporté au cours de la réunion. Les activités des Groupes d'action sont souvent définies par les projets. Une question majeure qui se pose donc est celle de savoir comment mener des activités dans des pays qui n'ont pas l'appui du projet. Le CEN recommande qu'AfricaRice :

- recherche des voies pour mobiliser des fonds non-restreints en vue d'assurer une participation pleine et entière de tous les pays membres à tous les Groupes d'action d'AfricaRice.

Recommandation 3 : Une plus grande visibilité et une adaptation plus rapide des efforts de développement des machines agricoles

Le CEN a noté avec satisfaction le travail accompli dans les différents pôles dans le domaine de la mécanisation agricole par le Groupe d'action Mécanisation nouvellement créé. Le CEN recommande qu'AfricaRice :

- trouve les moyens d'assurer à tous les États membres d'AfricaRice d'accéder aux machines agricoles testées avec succès
- réfléchisse sur les voies et moyens de disséminer les machines agricoles au-delà des pôles et d'offrir des opportunités d'emplois pour la jeunesse.

Recommandation 4 : Mettre davantage l'accent sur la sécurité nutritionnelle

Le CEN a noté que la recherche d’AfricaRice ne met pas suffisamment en exergue le travail fait en matière de sécurité nutritionnelle, malgré le travail accompli par le Groupe d’action Transformation du riz et valorisation. Le CEN recommande qu’AfricaRice :

- développe des projets novateurs autour de la fortification du riz, l’utilisation des glaberrima pour la faible digestibilité du riz et une diversification des systèmes de production à base-riz.

Recommandation 5 : Accélérer le processus d’établissement d’une Station régionale d’AfricaRice en Afrique Centrale

Lors de la réunion du Conseil des ministres au Tchad en décembre 2013, il avait été convenu que les ministres du Tchad et de la République du Congo (Brazzaville) mettraient en évidence le caractère essentiel d’une future présence d’AfricaRice dans la région de l’Afrique centrale au sein de la Communauté économique des États d’Afrique centrale (CEEAC). Le CEN a noté qu’AfricaRice a élaboré une liste de critères pour guider le choix du pays devant abriter la Station régionale mais que la question n’a pas encore été portée à l’attention de la CEEAC. Le CEN recommande qu’AfricaRice :

- contacte les ministres du Tchad et de la République du Congo (Brazzaville) pour leur rappeler l’importance de la tenue de la réunion de la CEEAC et que cette réunion est prévue pour le deuxième semestre de 2014
- assure la participation du Directeur général à la réunion de la CEEAC.

Recommandation 6 : Renforcer les efforts de création de systèmes de production semencière viables et durables

Le CEN note le succès de diverses initiatives semencières pour fournir des semences de qualité aux riziculteurs, mais aussi les problèmes de semences contrefaites survenus dans certains pays membres. Le CEN recommande qu’AfricaRice :

- aide les États membres à assurer l’accès à de la semence améliorée de riz de très grande qualité à tous les agriculteurs par une quantification des besoins en semences et l’élaboration de feuilles de route semencières en collaboration avec les secteurs semenciers riziocoles formels et informels (les systèmes semenciers communautaires).

Recommandation 7 : Une opérationnalisation plus poussée des Pôles de développement du secteur rizicole

Le CEN a félicité AfricaRice pour ‘l’approche inversée de la recherche’ qui est utilisée dans les Pôles de développement du secteur rizicole, en prenant le marché comme point de départ et en travaillant dans le contexte de la chaîne de valeur du riz. Des stratégies claires de développement doivent être identifiées pour des technologies à succès dans les Pôles, en collaboration avec les partenaires au développement à la fois du secteur public et privé. Le CEN recommande que :

- le secteur de développement rizicole soit créé dans tous les pays membres ; qu’un effort spécial soit fait pour le Gabon avec le soutien d’AfricaRice où aucun pôle de développement du secteur rizicole n’a été mis en place jusqu’ici

- les SNRA s'approprient les activités dans les Pôles et considèrent les Groupes d'actions comme des prestataires de services pour les acteurs de la chaîne de valeur dans et autour des Pôles
- Les SNRA facilitent l'identification d'une vision commune (idée d'entreprise) pour chaque Pôle avec les partenaires de la chaîne de valeur riz et une feuille de route quinquennale pour réaliser la vision, et envisagent la création de pépinières d'entreprises dans chaque Pôle
- les SNRA identifient des partenaires au développement appropriés ou des acteurs de la chaîne de valeur (pionniers) pour éventuellement prendre la relève de la responsabilité de la coordination des activités des Pôles
- AfricaRice continue d'apporter un soutien aux efforts de R/D rizicoles et à la gestion des connaissances.

Recommandation 8 : Les visites de terrains lors des réunions du CEN pour présenter les réalisations des SNRA

Le CEN a apprécié la visite de terrain organisée le second jour de la réunion du CEN. Le CEN a constaté le grand travail fait par AfricaRice en supportant une organisation féminine produisant du riz de qualité pour le marché de Dakar. La visite à un grand producteur de riz a mis en exergue les opportunités et les contraintes rencontrées par ces producteurs. Le CEN a noté que les technologies rizicoles peuvent être adoptées à la fois par les petits producteurs et les grands producteurs privés et que la plupart du travail fait jusqu'ici vise l'agriculture familiale. Le CEN est d'avis que la pratique qui consiste à mettre en exergue les partenariats entre AfricaRice et les SNRA pendant les journées champêtres est bonne. Le CEN a recommandé que :

- les journées de terrain lors des futures réunions du CEN présenteront les réalisations du SNRA dans le pays et seront coordonnées par le SNRA concerné
- AfricaRice et les SNRA réfléchissent sur comment créer un environnement propice en vue de faciliter la collaboration secteur public-secteur privé pour relancer le secteur rizicole en Afrique.

Recommandation 9 : Recrutement du nouveau DG d'AfricaRice

Le NEC a noté avec satisfaction les progrès accomplis dans le processus de recrutement du nouveau DG d'AfricaRice. Le CEN demande que le DG par intérim transmette les recommandations suivantes au Comité de sélection du DG :

- Les candidats fassent leur présentation dans la langue de leur choix. Toutefois, ils seront tenus de répondre aux questions en français et en anglais.

Recommandation 10 : Rapports techniques et financiers des SNRA

Le NEC a été informé des difficultés rencontrées par AfricaRice à recevoir des rapports financiers et techniques des SNRA. Le DG d'AfricaRice a exhorté les DG des SNRA à prendre toutes les dispositions pour s'assurer que les rapports en souffrances soient envoyés à AfricaRice aussitôt que possible. En attendant, 50% des fonds alloués pour 2014 seront libérés

exceptionnellement d'ici la mi-juillet afin d'assurer que le travail de terrain puisse se faire comme prévu. Le NEC recommande que :

- AfricaRice vérifie mensuellement les progrès accomplis par les SNRA en termes de soumissions des rapports financiers et techniques, et communique les retards observés aux coordinateurs de projets concernés, avec ampliation au DG du SNRA concerné
- AfricaRice présente un rapport à la prochaine réunion du CEN associée au prochain COM sur cette question.

Recommandation 11 : AfricaRice poursuit le processus de retour à son Siège d'Abidjan en Côte d'Ivoire

Depuis la réunion du COM au Tchad, AfricaRice envisage de retourner à son Siège (HQ) en Côte d'Ivoire, tout en maintenant une forte présence au Bénin. Le retour au Siège d'AfricaRice se fera en vagues. La date de départ prévue pour ce retour en vagues était juin 2014 tel que convenu lors de la réunion du COM.

Le gouvernement de Côte d'Ivoire s'est engagé à verser 2,4 millions de dollars pour le retour du personnel d'AfricaRice en Côte d'Ivoire. Pour vraiment commencer les activités de R&D en Côte d'Ivoire et utiliser pleinement les installations de Mbé, il sera nécessaire de lever un financement supplémentaire.

AfricaRice est toujours confronté à un certain nombre de difficultés pour entrer en possession du bâtiment qui lui a été attribué :

1. L'existence d'un mur construit au cours des derniers mois dans le domaine du bâtiment principal constitue une menace à la sécurité
2. L'incertitude quant à la durée du droit de jouissance d'AfricaRice sur le bâtiment qui lui a été affecté, et si des constructions supplémentaires peuvent être effectuées
3. L'entreprise de construction occupe le bâtiment depuis 2-3 mois, bloquant l'accès à AfricaRice.

Le CEN a pris note de ces problèmes, mais est d'avis que certains membres du personnel d'AfricaRice (de l'équipe déjà présente à Abidjan) devront prendre immédiatement possession de l'immeuble dès que l'entreprise aura quitté le bâtiment. Le NEC a noté les progrès accomplis et apprécie les efforts déployés par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire et du Bénin pour faciliter ce processus. Le CEN recommande que :

- le Directeur général du SNRA de Côte d'Ivoire continue à jouer un rôle de catalyseur entre AfricaRice et le gouvernement de la Côte d'Ivoire afin de faciliter le retour et en tienne ses pairs du CEN informés
- AfricaRice prenne immédiatement possession de l'immeuble à Abidjan dès que le bâtiment aura été libéré
- AfricaRice établisse un nouveau chronogramme pour le début du retour progressif du Siège à Abidjan
- AfricaRice travaille avec les autorités ivoiriennes pour avoir une garantie par écrit qu'AfricaRice peut utiliser la propriété à Abidjan et les installations à Bouaké aussi longtemps qu'AfricaRice en a besoin.

Recommandation 12 : Révision à la hausse des cotisations des États membres

Les cotisations des États membres n'ont pas changé depuis la création du Centre et presque tous les États membres accusent des arriérés de paiement. Pendant ce temps, le Centre ne reçoit plus de financement non-restreint, les ressources du Centre reposant presque entièrement sur les financements des projets ou les fonds affectés à des programmes de recherche du GCRAI, tels que le Partenariat mondial de la science rizicole (GRiSP). Le COM a approuvé une résolution visant à réviser les cotisations des États membres. Le CEN a pris note de l'énorme soutien du Nigeria, qui contribue annuellement et qui n'a pas d'arriéré.

Le CEN est d'avis que la proposition du Consultant doit être revue car l'augmentation proposée est extrêmement élevée et ne tient pas compte des différences dans l'importance du riz dans les différents pays. Le CEN recommande que :

- des efforts soient faits pour récupérer les arriérés de cotisation des États membres le plus tôt possible
- les DG des SNRA réfléchissent sur le pourquoi du paiement tardif et doublent d'efforts pour récupérer les arriérés, «en vendant» les succès réalisés dans le secteur riz avec la participation d'AfricaRice, et en trouvant des moyens novateurs de paiement comme, par exemple, à travers un prélèvement sur les importations de riz
- AfricaRice aide les pays membres à documenter les raisons pour lesquelles le paiement des cotisations des membres d'AfricaRice est essentiel pour leur pays (joindre en annexe à la « lettre de demande de paiement »)
- AfricaRice poursuive la réflexion et développe une méthodologie qui assure une augmentation réaliste et équitable des cotisations, et que les résultats soient présentés lors de la prochaine réunion du CEN et du COM d'AfricaRice.

Motion spéciale

Le CEN a exprimé ses félicitations au DG par intérim d'AfricaRice pour son leadership et pour avoir maintenu la performance d'AfricaRice pendant la période que couvre ce rapport avec le soutien de toute l'équipe d'AfricaRice.

Motion de remerciements

Le CEN remercie le DG de l'ISRA et son personnel ainsi que le Représentant régional d'AfricaRice au Sénégal et son personnel pour tous leurs efforts dans l'organisation de la 9^e réunion du CEN. Enfin, le CEN a exprimé sa gratitude au Gouvernement et au peuple sénégalais pour leur accueil chaleureux et leur soutien fort à AfricaRice et pour avoir autorisé et facilité l'organisation de cette réunion qui a connu un succès retentissant.